

le GUIDE DE L'AGENT PUBLIC

LISEZ LE GUIDE !



DEPUIS JUILLET 2022, LA DIRECTION CENTRALE DE LA COMMUNICATION DU MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU RENFORCEMENT DES CAPACITÉS VOUS PROPOSE **LE GUIDE DE L'AGENT PUBLIC**. NOTRE OUTIL D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION. IL S'ADRESSE A TOUS EN APPORTANT DES INFORMATIONS, DES REPÈRES PERMETTANT AUX UNS ET AUX AUTRES DE MIEUX CONNAÎTRE LEURS DROITS ET DEVOIRS POUR POUVOIR AGIR SI BESOIN DANS UNE DIVERSITÉ DE SITUATIONS ADMINISTRATIVES.

IL SERAIT PRÉTENTIEUX D'IMAGINER RÉDUIRE EN QUELQUES FICHES L'INTÉGRALITÉ DE LA PRODUCTION INTELLECTUELLE, SUR L'AGENT PUBLIC. AFIN DE RÉALISER CES PUBLICATIONS, DES CHOIX SONT OPÉRÉS INVITANT À RÉSUMER PARFOIS CERTAINS TEXTES LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES.

DE MÊME, **LE GUIDE DE L'AGENT PUBLIC** ENTEND VALORISER LES PRATIQUES MANAGÉRIALES APPROPRIÉES AUX ENJEUX ACTUELS DE LA FONCTION PUBLIQUE, AINSI QUE LE PARCOURS PERSONNEL DES UNS ET DES AUTRES VIA SA RUBRIQUE "**PORTRAIT**". DANS CHAQUE NUMÉRO, UNE CITATION LIÉE À LA NOTION DU MOIS ABORDÉE VOUS EST ÉGALEMENT PROPOSÉE.

"**LE GUIDE DE L'AGENT PUBLIC**" SE VEUT UN OUTIL PRAGMATIQUE, MIS À LA DISPOSITION DE TOUS LES AGENT PUBLIC, QUELQUE SOIT SA CATÉGORIE. IL À POUR VOCATION D'ÊTRE LU PAR NUMÉRO D'APPARITION MENSUEL. IL EST ACTUALISÉ CHAQUE MOIS. CE, EN FONCTION DES THÉMATIQUES PROPOSÉES PAR LE SERVICE ANALYSE DES MÉDIAS, PAR DES AGENTS TOUS PANS CONFONDUS ET VALIDÉS PAR MADAME LE DIRECTEUR CENTRAL DE LA COMMUNICATION.

LE GUIDE DE L'AGENT PUBLIC

N°33 AVRIL 2025

LA NOTION DU MOIS : LA RENTRÉE ACADEMIQUE À L'ÉCOLE DE PRÉPARATION AUX CARRIÈRES ADMINISTRATIVES

Pour ce 33^e numéro du Guide de l'Agent Public, nous vous proposons comme notion du mois : **la rentrée académique à l'EPCA.**

En application de la **loi n°015/2023 du 08 août 2023 portant réorganisation de l'École de Préparation aux Carrières Administratives (EPCA)**, cette entité, placée sous la tutelle du **Ministère de la Fonction Publique et du Renforcement des Capacités**, bénéficie du statut d'établissement public à caractère administratif, doté de la personnalité juridique ainsi que de l'autonomie administrative et financière.

L'École de Préparation aux Carrières Administratives a pour mission principale d'assurer une formation adaptée aux besoins de l'administration et de ses partenaires.

A ce titre, elle est notamment chargée :

- d'assurer la formation initiale des agents publics permanents ayant vocation à occuper les emplois de deuxième, troisième, et quatrième catégorie ;
- d'assurer la formation continue des agents publics et privés ;
- d'assurer l'assistance pédagogique des candidats aux concours organisés par l'Administration ;
- d'accompagner les apprenants diplômés dans le processus de déroulement de stage ;
- de créer ou développer des partenariats avec des établissements de formation de même niveau poursuivant les mêmes objectifs ou toute autre organisation publique, para publique ou privée ;
- d'animer des colloques, séminaires ou journées d'études dans le domaine de ses compétences.

Sur le plan organisationnel, l'établissement comprend le **Conseil d'Administration, la Direction Générale, le Conseil Scientifique et Pédagogique, le Conseil d'Établissement et l'Agence Comptable.**

L'admission aux cycles de formation initiale et de perfectionnement à l'EPCA s'effectue uniquement par voie de concours. Les conditions d'organisation, les critères d'éligibilité ainsi que les modalités pratiques de concours sont définis par un arrêté du **Ministre en charge de la Fonction Publique.**

En ce qui concerne la formation continue, l'accès se fait sur la base de contrats ou de partenariats avec les administrations publiques ou privées, les collectivités locales, les organismes partenaires ou les personnes physiques.

Il convient de préciser que cette formation continue ne donne pas droit à un avantage de carrière pour les agents publics concernés.

Enfin, les filières de formation sont ouvertes et organisées par arrêté ministériel, en fonction des besoins exprimés par les administrations et des exigences de modernisation de la Fonction Publique.

PORTRAIT

Dans le cadre du **33^e numéro du Guide de l'Agent Public**, une mission d'observation a été initiée par la **Direction Centrale de la Communication** qui s'est rendue sur les différents sites accueillant les apprenants de **l'École de Préparation aux Carrières Administratives (EPCA)**, à l'occasion de la rentrée académique **2025-2026**. Cette démarche visait à recueillir les impressions d'un panel d'apprenants, afin de dresser un état des lieux des conditions de reprise des cours et de mieux appréhender leurs attentes.

Parmi les personnes interrogées figure l'étudiante **Rachelle BADJINO**, agent de l'État en service au Lycée Technique Omar Bongo, inscrite dans la filière Administration Scolaire et Universitaire, catégorie B1 de L'EPCA.

Elle a exprimé sa gratitude à l'endroit du **Président de la République, Chef de l'État**, pour la réouverture des concours administratifs après plusieurs années de suspension. Elle a salué l'accueil très chaleureux de la part du personnel administratif et des enseignants, présents dès les premières heures dans les salles de classe.

Toutefois, elle a souligné une contrainte liée à la taille de la salle de cours, jugée trop vaste, ce qui rend la compréhension difficile pour les apprenants installés au fond de la classe. Elle recommande l'installation de baffles et l'usage de microphones par les enseignants afin d'améliorer la qualité de l'écoute.

MABOUNDA MABOUNDA OTHMANKOBA, apprenant externe en Concurrence et Consommation (catégorie B1), a lui aussi salué la qualité de l'accueil administratif et la flexibilité des enseignements. Il a toutefois relevé un dysfonctionnement organisationnel lors de la phase de dépôt des dossiers : manque d'information préalable, absence de coordination et désordre sur les lieux.

Sur le site de l'**Institut Africain d'Informatique (IAI)**, deux témoignages sont également venus enrichir les informations recueillis au cours de notre mission. **MILENDJI MOUSSAVOU épouse KOUNDA**, externe en Gestion Économique (catégorie A2), a regretté un cadre peu adapté : un climatiseur défectueux, et des tables-bancs jugés trop exigus pour des adultes. Malgré cela, elle a salué la qualité des échanges pédagogiques avec les enseignants.

Enfin, **MATSANGA IBINGA Tatiana**, interne en Gestion Administrative (catégorie A2), au site de IAI a souligné l'accueil positif reçu de la part des enseignants, mais a déploré l'absence de climatisation, de sonorisation, et de supports numériques dans les salles de classe.

Elle a également signalé que les cours s'enchaînaient sans véritable pause, de 7h30 à 20h, et qu'aucune solution d'alimentation n'était disponible sur place, ce qui constitue un réel défi pour le bien-être des apprenants.

Ces différents retours traduisent un climat globalement positif quant à la qualité de l'accueil pédagogique, tout en mettant en lumière certaines insuffisances matérielles et logistiques qu'il conviendrait d'ajuster pour optimiser les conditions d'apprentissage à l'EPCA.



CITATION



"Le mérite et la rigueur sont les piliers silencieux de tout administration juste."
Raymond Poincaré. Homme d'Etat Français, Juriste et écrivain.